

19 SEP. 2002

171

DC2

Projet d'aménagement d'un accès à l'île René-
Levasseur par Kruger (Scierie Manic) inc.

MRC Manicouagan

6211-05-009

Québec, le 11 septembre 2002

Monsieur John Burcombe
Mouvement Au Courant
4711, avenue Palm
Montréal (Québec) H4C 1Y1

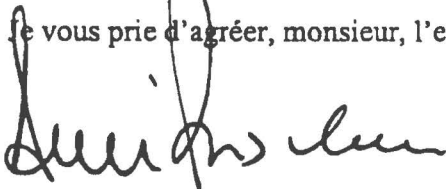
Monsieur,

J'ai bien reçu vos lettres concernant l'avis sur la recevabilité de l'étude d'impact du projet d'aménagement d'un accès à l'île René-Levasseur par la compagnie Kruger (Scierie Manic) inc.

Je vous informe que le 18 janvier 2002, un avis de recevabilité a été émis par la Direction des évaluations environnementales du Ministère, indiquant que l'étude d'impact était suffisamment complète pour rendre le dossier public et poursuivre ainsi le processus d'évaluation environnementale. Suite à la période d'information et de consultation publique, j'ai donné un mandat au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement de tenir audience qui devrait débiter le 16 septembre 2002.

Considérant cela, je vous invite à participer activement à l'audience publique qui se tiendra prochainement et à faire valoir votre point de vue afin de permettre d'apporter, si nécessaire, des compléments au dossier avant la prise de décision sur ce projet.

Je vous prie d'agréer, monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



André Boisclair